



LES 3^{ème} ATELIERS DU VIVANT ET LA VILLE Les infrastructures vertes : nouveaux contrat de performance pour la ville

Une semaine après le SIMI où a eu lieu la conférence « Du bâtiment vert aux villes biophiliques : une nouvelle ère pour l'immobilier », Le Vivant et la Ville démontre les innovations et les modèles économiques durables à l'échelle du quartier et de la Métropole.

Aujourd'hui, le constat des multiples bienfaits du vivant – faune, flore, eau, sols – au service de la ville est unanime. La demande sociale pour plus de nature en ville est forte. Cependant, dans la conception urbaine, chaque compartiment reste considéré de manière séparée, dans une logique « en silos », comme un empilement de strates et de réseaux – espaces verts / gestion des eaux / sols et génie civil. Il est commun de pointer le cadre réglementaire comme frein à l'innovation urbaine. Pourtant, les lignes bougent : loi MOP, loi biodiversité, révision des PLU, etc.

La notion d'infrastructure verte considère des continuités, supports de multiples fonctions et vecteurs de nombreuses aménités : c'est un levier de construction de la Ville-Nature. Pour être durable, cette Cité Verte doit harmoniser la durée de gestion des différents services liés au vivant. Des décalages existent entre une Délégation de Service Public de plus de 10 ans pour la gestion de l'eau et un contrat annuel d'entretien d'espaces verts. Des élus et des entreprises créent les conditions de cette mutation : la loi MOP décloisonne, en favorisant la conception-réalisation. Des entreprises publiques comme la Caisse des Dépôts mettent en œuvre des « contrats de performance » biodiversité. Avec l'émergence de nouveaux modèles économiques, associant investisseurs privés et publics et opérateurs de gestion, concilier performance, maîtrise des dépenses publiques et revalorisation des prestations de gestion du vivant devient possible !

A travers ces ateliers, l'objectif de l'association Le Vivant et la Ville est triple :

- Partager les initiatives concrètes des collectivités et des entreprises ;
- Sensibiliser et convaincre l'ensemble des acteurs de la ville, de la construction et de l'immobilier et enfin ;
- Démontrer, en initiant des réalisations concrètes, à l'image du démonstrateur Les Fermes en villes, concrétisation des travaux de la grappe d'entreprises sur le thème de l'agriculture urbaine.

Destinée aux acteurs publics et privés de la ville (élus et services, aménageurs, architectes, urbanistes, bureaux d'études et professionnels de l'immobilier), cette matinée permettra l'exposé d'initiatives et le débat au cours de 3 tables rondes associant visions et expertises.

- **Les évolutions des modèles de financement des infrastructures vertes**
- **Les modèles innovants**
- **Les outils de valorisation**

Les ateliers seront conclus par la présence de Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de l'Environnement, chargée de la biodiversité.

Le 8 décembre de 9h30 à 13h – Salle Gaveau à Paris 45-47 rue de la Boétie 75008

Informations et inscription obligatoire sur www.levivantetlaville.com



Le Vivant et la Ville est une grappe d'entreprises labellisée DATAR en 2011. Association loi de 1901, elle rassemble 29 sociétés du monde du paysage, du sol, de la gestion de l'eau, de l'urbanisme et de la formation. Elle vise à structurer une filière verte intégrée d'écotechnologies valorisant les fonctions du vivant (eau, sol, végétal, paysage) au service des enjeux urbains autour de 4 axes économiques : Agriculture urbaine et cycles courts, lutte contre l'imperméabilisation urbaine, restauration de la nature en ville, économie du foncier et valorisation des sols.

Localisée dans l'ouest francilien, Le Vivant et la Ville a pour vocation de promouvoir de nouveaux modèles économiques durables combinant développement économique et préservation du vivant.

Contact : Agnès Dauphin, animatrice - **01 39 55 61 13- animation@levivantetlaville.com**
6 avenue de Paris – CS10922 - 78 009 Versailles / www.levivantetlaville.com